

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 11 (1950)

Heft: 4-5

Artikel: Delémont

Autor: A.R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zum Schlusse möchte ich allen Sektionen, die uns zugekaufte und umgeschriebene Stimmen schenkungsweise übermachten, den besten Dank aussprechen.
Stäfa, den 1. Januar 1950.

Der Zentralbibliothekar: sig. C. Olivetti.

Zentralbibliothek

In letzter Zeit mehren sich die Bestellungen von Musikalien und aber auch Klagen über Nichtbefolgung der Bibliotheksvorschriften dermaßen, daß wir uns genötigt sehen, folgende Weisung zu erlassen:

«Musikalienbestellungen müssen unter allen Umständen mit den Unterschriften des Dirigenten und des Präsidenten versehen sein, ansonst keine Werke gesandt werden. Telephonische Bestellungen werden in Zukunft nicht mehr angenommen.»

Bestellungen wie: «Senden Sie mir dringend ca. 10—15 Werke zur Ansicht» können nicht mehr ausgeführt werden. Der neue Katalog ist so übersichtlich gehalten, daß es nun möglich ist, die genaue Bezeichnung der gewünschten Werke anzuführen. Anfragen betreffend Vorschläge für Programmgestaltung sind an den Präsidenten der Musikkommission zu richten und nicht an den Zentralbibliothekar.

Helft alle mit, um die uneigennützig, große Freizeitarbeit des Bibliothekars nicht unnötig zu erschweren.

Für den Zentralvorstand: R. Botteron, Zentralpräsident.

Delémont

Delémont, qui à l'instar d'autres villes aurait pu célébrer en 1935 ses douze cents années d'existence, est une très ancienne localité. Le premier acte connu qui en fasse mention date des années 736 à 737. Patrimoine des ducs d'Alsace dès le VII^e siècle, la vallée de Delémont fait partie, au XIII^e, de la seigneurie de Ferrette. Vers 1042, en effet, l'empereur Henri III donne les châtellenies de Montbéliard, Ferrette et Altkirch à Louis II, comte de Mousson et de Bar. Ses petits-enfants se partagèrent cet immense héritage en 1115. L'aîné, Thierry II, décédé en 1162, eut Montbéliard; le second, Renaud I^{er}, eut Bar et Pont-à-Mousson; le troisième, Frédéric, mort en 1168, devint comte de Ferrette.

Le 27 novembre 1271, Ulric I^{er}, comte de Ferrette et son fils Thiébaud déclaraient qu'ils avaient reçu de l'évêque de Bâle, Henri de Neuchâtel, la somme de 850 marcs d'argent, prix de vente de la seigneurie de Ferrette.

Successeurs d'Henri de Neuchâtel et d'Henri d'Isny, le prince-évêque Pierre Reich de Reichenstein expédie à ses nouveaux sujets, le 6 janvier 1289, leur première lettre de franchises. La charte épiscopale débute par ses mots: «Comme le château de notre bourgade de Delémont a toujours été pour nous et pour nos prédécesseurs un agréable lieu de repos, — *reclinatorium deliciosum* . . . »

La ville et la vallée de Delémont possèdent à présent leur chef, le maire, nommé par le prince en personne, leur bannière et leur sceau, symbole des franchises reçues. Le bourg se met à l'abri des surprises par la construction d'une enceinte. La petite cité miniature — 200 mètres de côté — possède son église, sa maison des bourgeois ou hôtel de ville, son moulin, son foulon à chanvre, son martinet, sa vauche, sa maladière et, ne nous en déplaise, sa maison de bain ou Badstube.

Notre jeune capitale abrite, au début, une population essentiellement agricole. Puis, vers 1390, assisté des écuyers Renaud de Malleray, Henri Vouge d'Undervelier, Hennemann de Courroux, Jacquelin de Wildenstein d'Eptingen, Jean-Thiébaud Mareschaux, Jean-Hennequin de Rambévau, Richard, son fils, tous bourgeois gentilshommes, et de plusieurs bourgeois paysans, le curé, Pierre Charbon, fonde les Chandoilles ou confrérie des Chandelles ou Corporations, à savoir celles des Voignous ou Voigneurs ou cultivateurs, des Texerans ou tisserands ou merciers, des Chappuis ou charpentiers, des Guerrous ou guerriers ou cordonniers ou tanneurs et des Pelletiers ou tailleurs.

Les Delémontains, jusqu'à la fin du XVe siècle, construisent leurs demeures en bois, en pisé et en torchis. Il a fallu une pénible expérience pour leur faire comprendre la nécessité de bâtir en pierre. Dans la nuit du 16 novembre 1487, un incendie d'une rare violence réduisait en cendre la ville, à l'exception de l'église et de six maisons.

Le XVe siècle se termine sur deux notes guerrières. Une vingtaine de Delémontains se battent aux côtés des Suisses à Grandson et à Morat. Ils rapportèrent de ces deux champs de bataille des armes et plusieurs objets enlevés aux Bourguignons. Les épées à deux mains furent transformées en scies, les canons des arquebuses à mèche, en tuyaux de fontaines, et les hallebardes, en tire-braises. Seule l'aiguière d'argent volée au Téméraire fut utilisée comme telle à l'hôtel de ville.

Nous sommes à l'époque de la guerre de Souabe. Le 16 août 1499, une troupe d'Autrichiens arrive à Courrendlin pour y lever un butin. Les Delémontains mobilisent et défont les Autrichiens dans les champs de Docière.

A la suite des perturbations dues à la Réforme, le XVIe siècle apporte à la ville un nouvel élément de progrès, celui de la vie intellectuelle. Bâle s'étant détaché de l'Evêché, le prince-évêque transporte sa résidence et son administration à Porrentruy. Des familles aisées s'établissent alors à Delémont ainsi que le Chapitre de Moutier-Grandval. La présence de ce corps d'ecclésiastiques au sein duquel étaient représentées les familles les plus importantes du pays, contribua à favoriser le développement d'une bourgeoisie cultivée et instruite. Pour s'en rendre compte, il suffit d'ouvrir l'inventaire de la bibliothèque de Walter Wicka, conseiller de ville et celui de Jean-Germain Bajol, dit le Riche.

La guerre de Trente Ans tisse un voile de désordre et plonge la cité dans un dénuement sans pareil. Cette misère se prolongea jusqu'au XVIIIe siècle et aboutit au Troubles de 1730 à 1740. Ce fut aussi le siècle des grandes constructions.

Joyau le plus précieux de la mitre épiscopale, Delémont, du XIII^e au XVIII^e siècle vit la vie d'une petite cité campagnarde et un tantinet cancanière. Les maîtres-bourgeois, ses chefs, amis des lettres et des arts, ont travaillé à l'embellissement de leur ville.

L'ancienne église paroissiale, de style gothique, avait remplacé une petite chapelle de style roman. Construite par Hans Nussdorf, maître de l'oeuvre de la cathédrale de Bâle, en 1496, elle possédait un maître-autel polychrome de toute beauté qui avait été sculpté de 1508 à 1510 par le bâlois Martin Lebzelter. La troisième église paroissiale, elle d'aujourd'hui, conçue dans le style sobre de l'époque, date de 1764. Elle a été élevée d'après les plans de l'architecte Pierre-François Paris, plans quelque peu modifiés par Gaetano-Matteo Pisoni d'Ascona, auteur de la cathédrale de Saint-Ours à Soleure.

Après l'église, la préfecture était le seul bâtiment en pierre signalé dans les actes de la fin du XIV^e siècle. Les voûtes du rez-de-chaussée et les murs du premier étage sont encore de cette époque lointaine. Au XVI^e siècle, cette propriété qui appartenait aux nobles de Sigelmann, s'appelait «Franche Courtine». Rachetée en 1627 par Guillaume Rinck de Baldenstein et restaurée en 1717 par Jacques-Conrad de Reinach, cette demeure servit de résidence aux châtelains du prince-évêque, d'où son nom châtellesie.

L'ancien hôtel de ville avait été édifié en 1435. Au début de l'année 1741, on s'aperçoit que ses façades Est et Sud ne sont plus assurées. Le conseil décide donc sa démolition. Les plans d'une nouvelle «maison des bourgeois» sont acceptés le 31 mars 1742. L'architecte italien Giovanni-Gaspari Bagnato s'engage de construire cet édifice pour la somme de 6000 livres bâloises, soit 12 000 fr. or de notre monnaie. Ce gracieux monument de style renaissance fut terminé en 1745. Malheureusement il a été défiguré par l'adjonction, en 1866, d'un troisième étage.

Le château épiscopal actuel a été construit de 1717 à 1721 par l'architecte Racine de Renan. Il servit de résidence d'été aux princes-évêques de Bâle. L'ensemble de l'édifice, aux proportions grandioses, est vraiment imposant.

Les fontaines monumentales donnent beaucoup d'animation et d'originalité aux rues et aux places publiques. Datant du dernier quart du XVI^e siècle, elles sont l'oeuvre de Hans Michel de Bâle et de Laurent Péroud, de Cressier.

Le pont de la Maletière, formé d'une seule arche jetée sur la Sorne, remarquable par sa forme en dos d'âne, date du XV^e siècle.

La porte des Moulins, construite en 1481 sous le maître-bourgeois Vernier Huelindi de Vorbourg, fut démolie en 1854, tandis que ses deux soeurs, les portes au Loup et Monsieur ou de Porrentruy essayent de sauvegarder le cachet médiéval de la cité.

Dans l'ancienne demeure des Bennot, le Musée jurassien est aujourd'hui à son aise. Il conserve jalousement les reliques de notre passé deux fois millénaires.

Et la Révolution vint! Seconde ville de la République rauracienne (1792 à 1793), Delémont fait partie du département du Mont-Terrible de 1793 à 1800,

(Fortsetzung s. S. 69. — Suite voir page 69.)

puis devient sous-préfecture du département du Haut-Rhin, de 1800 à 1814. Son sort était désormais fixé. Le 14 novembre 1815, avec le Jura, elle était rattachée au canton de Berne. A. R.

Orchestre de la Ville de Delémont / Concert

donné avec le concours de la Chorale française à l'occasion de l'Assemblée des Délégués de la S. F. O.

Samedi, 13 mai 1950 à 20 h. 30 à la **Salle de Gymnastique**.

Direction: Fritz Kneusslin.

- | | |
|----------------------|---|
| Thomas Linley jun.: | Ouverture «The Duenna» (1775 Londres) |
| 1756—1778 | Allegro — Adagio — Allegro |
| Jean-Chr. Bach: * | Symphonie en si-bémol pour deux violons, deux haut- |
| 1735—1782 | bois, deux cors de chasse, viola et basse, très humble- |
| | ment dédiée à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc |
| | de York, op. 3, no 4 (1765 Londres) |
| | Allegro con spirito — Andantino — Tempo di Minuetto |
| W. A. Mozart: | Choeur des prêtres de l'opéra «La flûte enchantée» |
| 1756—1791 | (1791 Vienne) |
| François Schubert: | Choeur des Mysiens du fragment «Adraste» |
| 1797—1828 | (1819 Vienne) |
| C.-M. de Weber: | Choeur des chasseurs de l'opéra «Freischütz» |
| 1786—1826 | (1821 Berlin) |
| A. E. M. Grétry: | Choeur des Janissaires de l'opéra «Les deux Avars» |
| 1742—1813 | (1770 Paris) |
| <hr/> | |
| François Schubert: | Choeur des Bergers du fragment «Adraste» |
| | (1819 Vienne) |
| Louis van Beethoven: | Choeur des prisonniers de l'opéra «Fidelio» |
| 1770—1827 | (1806—1814 Vienne) |
| Louis van Beethoven: | Ière Symphonie en do-majeur, op. 21 (1800 Vienne) |
| | Adagio molto — Allegro con brio — Andante cantabile |
| | con molto |
| | Menuetto: Allegro molto e vivace — Adagio — |
| | Allegro molto e vivace |

* Edition Fritz Kneusslin selon une copie contemporaine déposée à la bibliothèque de l'Université de Bâle (Recueil Lukas Sarasin).

Red. Wir veröffentlichen an dieser Stelle das schöne, vom Delsberger Stadt-
orchester unter der initiativen Leitung von Kapellmeister Fr. Kneußlin aus
Basel vorbereitete Programm, welches die zur Delegiertenversammlung des EO.V.
schon am Samstag, 13. Mai, in der charaktervollen Jurastadt eintreffenden
Delegierten in der Turnhalle ab 20.30 Uhr erfreuen wird.